

BULLETIN MUNICIPAL



n° 59 / Décembre 2020

Le Cloître St Thégonnec

Le mot du maire.

Confinement, confinement encore...

Si cela peut permettre de lutter contre le virus qui pose tant de problèmes, tant de craintes, à tous, quelque soit l'âge...

Tout est plus compliqué : les déplacements, les rencontres, les achats, le travail, les loisirs.

Des contraintes, le port du masque par exemple.. Mais soyons capables de relativiser les choses. Le 11 novembre dernier, alors que nous commémorions l'armistice de la grande guerre et que nous rendions hommage aux combattants de 14.18, que nous n'oublions pas, (en nombre restreint, à causes des mesures imposé par le gouvernement) il fut dit que les soldats de la grande guerre, les poilus comme on les appelait, auraient perçu l'obligation du port de ces masques de protection comme une contrainte bien légère par rapport à leurs masques à gaz, sans oublier les conséquences de toute guerre. On dit la jeunesse d'aujourd'hui sacrifiée. C'est vrai. Cependant là encore gardons la mesure. Qu'aurait-ils fallu dire de nos héros de la Grande Guerre. Ils perdirent parfois 4 ans de leur jeunesse, ils souffrirent toutes sortes de maux, beaucoup furent blessés, traumatisés à vie et combien n'en revinrent jamais...

Ceci étant dit, continuons à nous protéger et à protéger les autres. Continuons à appliquer les gestes barrières, limitons autant que faire se peut nos déplacements, par exemple en utilisant les moyens de communication à distance, afin de limiter au maximum les déplacements et les contacts avec les autres.

La limitation de l'épidémie est à ce prix, en attendant l'arrivée des vaccins dont on nous parle beaucoup ces temps-ci.

Au niveau communal, l'activité est maintenue, chacun et chacune prenant les précautions nécessaires.

A l'école les activités se déroulent normalement tout en gardant autant que faire se peut la distanciation recommandée, l'ensemble des gestes barrières respectés au maximum. Et pour l'instant tout semble se dérouler normalement.

A la mairie, l'accueil se passe bien, chacun faisant preuve de discipline, chacun attendant son tour en restant à l'extérieur.

L'employé des services techniques, comme d'habitude, effectue les tâches qui lui incombent sans risque de contaminer ses collègues.

Tous font preuve de conscience professionnelle et tous nous les en remercions.

Au niveau municipal le travail se poursuit également, notre réflexion se tourne vers les équipements de la commune. Les projets dont on parle dans les pages suivantes, vont être entrepris dans les mois à venir. Nous voulons que la commune reprenne sa marche en avant et nous ferons tout pour que la population de la commune évolue favorablement : notre espoir est que nous arrivions à dépasser les 700 habitants. Et ceci malgré certaines faiblesses de dossiers dont nous avons hérités et qui nous entravent dans notre marche en avant ; je pense en particulier à la rédaction d'articles du PLUIH communautaire signé en tout début d'année. (on en parle dans ce bulletin).

PS : Le 27 septembre dernier se sont tenues les élections sénatoriales.

Les communes de la taille de la notre ont droit à 3 votes. (Brigitte MERRER, Antoine HENRY, Jean René PERON)

Malgré nos trois votes PS, la liste socialiste que nous soutenions n'a eu qu'un seul élu, en la personne de Jean Luc FICHET.

Le recensement général de la population qui devait se tenir en février 2021 est repoussé d'un an.

J.R.PERON

MUSEE DU LOUP

Le Musée du Loup a été créé en 1992 ; le bâtiment, les collections, la muséographie, appartiennent à la commune.

depuis le début il est géré par l'association « Sur les pas de Le Beurrier ».

Plusieurs directrices se sont succédées pour assurer le bon fonctionnement du Musée ; les salaires, les charges sont payées par l'association.

Comme on peut le voir dans le budget prévisionnel ci-dessous toutes les dépenses de fonctionnement sont prises en charge en totalité et exclusivement par l'association.

le travail des différentes directrices fait que le Musée est connu au delà du département ; qu'il accueille en moyenne plus de 10 000 visiteurs par an.

Le budget présenté s'équilibre par des recettes constituées essentiellement des entrées et des ventes en boutique. ; aux quelles s'ajoutent, pour l'instant, une subvention de Morlaix communauté et une autre du conseil départemental.

Tarif des entrées

Adultes :	4 €
enfants de 7 à 11 ans :	3,50 €
Enfants de – de 7 ans :	Gratuit

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Libellés	Dépenses	Recettes
<i>Visiteurs</i>		10000
<i>Dont payants :</i>		8000
Ventes de la boutique		17 000,00
Produits des entrées		26 000,00
Locations		1 500,00
subvention Morlaix communauté		3000,00
Total des recettes		47 500,00
Fournitures administratives	500,00	
Fonds de documentation, petit équipement	1 500,00	
Achats boutique	2 500,00	
Location, maintenance	500,00	
electricité	2 000,00	
diverses animations	3 000,00	
Cadeaux pour concours	100,00	
Déplacements, missions, réceptions	600,00	
Frais postaux	200,00	
Téléphone, internet	1 000,00	
Frais divers		
Frais de personnel	33 000,00	
Dotation aux amortissements		
Charges financières	600,00	
Total des charges	47 500,00	



Cette année 2020 a été particulière pour le Musée du Loup. En février dernier, alors que le **salon du livre annuel « Le loup dans l'encrier »** battait son plein, la pandémie actuelle prenait de l'ampleur dans notre pays. Cela n'a pas terni l'ambiance toujours chaleureuse lors de cet événement, regroupant comme chaque année **une quarantaine d'écrivains**, pour le plaisir des nombreux amoureux de la lecture venus à leur rencontre.

Malheureusement, très vite, la situation sanitaire du pays est devenue critique. Tellement qu'un **confinement généralisé** fut prononcé le soir du 16 mars. Pour la majorité d'entre nous, nous nous sommes donc trouvés confinés dans nos demeures respectives, ceci amenant la **fermeture provisoire du musée**, ainsi que **l'annulation progressive des animations prévues**.

Durant le confinement, le musée a maintenu le lien avec sa communauté grâce aux **réseaux sociaux** notamment, ce qui a été très apprécié. Le **concours d'arts plastiques « Une faim de loup »** a même permis aux enfants et adolescents de s'évader par la créativité.

Pour le plus grand bonheur de tous, et après trois mois et demi d'hibernation, le musée a pu rouvrir ses portes le **lundi 13 juillet**. Tout a été mis en place pour que la saison se passe sans embûche et, malgré les restrictions, **3113 personnes**, de tous horizons et masquées, sont venues découvrir le loup sous toutes ses facettes **durant l'été**.

La fin de la saison estivale a laissé place, de nouveau, à l'incertitude lié à la crise sanitaire. Gérer un musée demande de **s'adapter** et de **se réinventer à chaque instant**. C'est pour cette raison que j'ai décidé, à défaut de pouvoir proposer des animations au sein du musée, de créer un **livret de visite ludique à destination des enfants**. Ce dernier est toujours **téléchargeable via le site internet du musée ou le QR code** créé pour l'occasion. Le confinement a joué un rôle déterminant quant à la mise en route et l'aboutissement de ce projet.

Les **vacances de la Toussaint** ont été une renaissance pour le musée, car les **visites guidées**, notamment pour les **centres de loisirs** qui ont répondu présents, ont pu reprendre, et ce dans la bonne humeur. Les mercredis après-midi, les enfants étaient ravis de pouvoir **visiter le musée à leur rythme**, le « **Livret du loup – s'amuser en meute** » dans les mains.

Malheureusement, l'annonce d'un **deuxième confinement** a sonné la fin anticipée des vacances scolaires et la **fermeture**, une nouvelle fois, du musée. Même si l'avenir reste incertain, la passion et la détermination sont toujours là. Le Musée du Loup reprendra vie et restera un **lieu de découvertes et d'échanges**.

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de visiter le musée et de découvrir cet animal fascinant qu'est le loup, je serai **ravie de vous accueillir**. Vous trouverez une **invitation** ci-dessous.

Le musée propose, comme chaque année, deux concours, un **concours de nouvelles**, ayant pour thème cette année « **Jeu de loup** », **jusqu'au 21 février**, et un **concours d'arts plastiques**, intitulé « **Drôle de loup** », **jusqu'au 31 mai**. N'hésitez pas à y participer. Vous trouverez toutes les informations sur le **site internet du musée : www.museeduloup.fr**.

Si vous avez du temps libre et l'envie de vous engager dans une **association**, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à la recherche de **bénévoles**.

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur les **réseaux sociaux** afin de suivre notre actualité et celle du loup :

<https://www.facebook.com/pages/Mus%C3%A9e-du-Loup/334097383354559>

https://twitter.com/Musee_du_Loup

<https://www.instagram.com/museeduloup/?hl=fr>

Delphine, responsable du musée

INVITATION* pour une visite gratuite du musée (lors des horaires d'ouverture) - Année 2021

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes :

*Réservée aux cloitriens et à remettre à l'entrée. Rappel : L'accès au musée est totalement gratuit pour les enfants de notre école.

Contact :

☎ 02 98 79 73 45

@: musee.du.loup@wanadoo.fr

<http://www.museeduloup.fr/>



Projet éolien

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), Morlaix Communauté s'est engagée à accompagner le développement de production d'énergies renouvelables sur son territoire. La loi de transition énergétique vient conforter ce choix avec comme objectif de porter à **32 %** la part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergies. Un travail de concertation entre Morlaix Communauté et les communes concernées a été réalisé, afin d'une part d'apporter des éléments d'information et de compréhension sur le sujet et d'autre part d'apprécier les dispositions de chaque municipalité à accueillir de nouveaux projets. La commune du Cloître-Saint-Thégonnec a choisi de s'y engager. Un **travail partenarial** s'est alors mis en place entre la commune, la communauté d'agglomération et la société IEL.

Où en est ce projet ?

Une présentation du projet sous forme d'ateliers d'informations s'est tenue en **décembre 2019**. Aujourd'hui, l'étude de faisabilité se poursuit par une analyse environnementale du site ressenti. En début d'année et en fonction du contexte sanitaire, **une visite du parc éolien de Plouisy sera organisée à destination des habitants**.

Ce projet éolien s'inscrit dans la transition énergétique entamée à l'échelle de Morlaix Communauté. Il permettra, grâce au dialogue engagé entre la collectivité et le développeur, de proposer un projet où l'investissement participatif et local sera envisagé.

Quelques chiffres :

Production d'une éolienne : **4 millions de kWh/an**, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique d'environ 1100 personnes (chauffage inclus).

Retombées économiques d'une éolienne : **environ 20 000 €/an** de taxes locales destinées aux collectivités locales

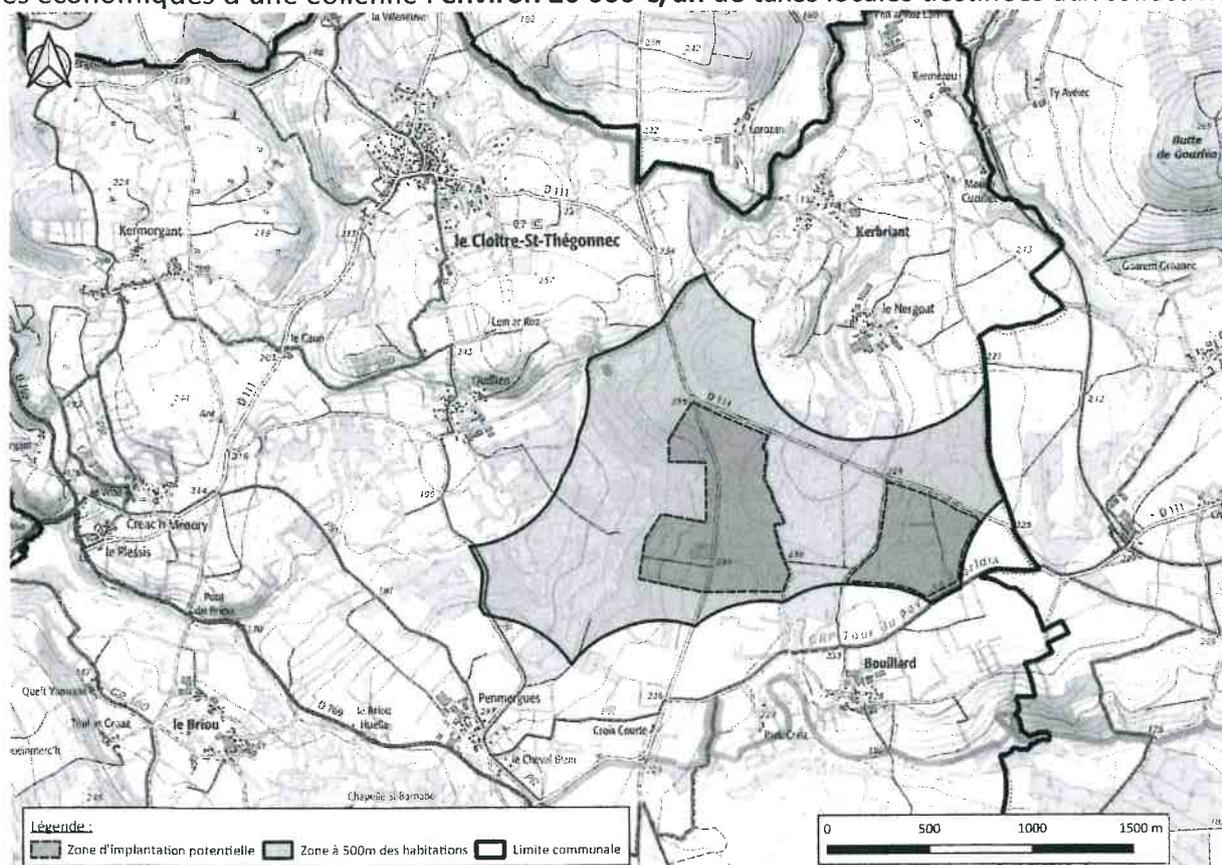


Figure 1 : localisation de la zone potentielle d'implantation des éoliennes

Contacts :

Florent Epiard (IEL) : 06 42 27 54 87 / florent.epiard@iel-energie.com

Morlaix Communauté : 02 98 15 22 60

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avant le 20 février 2020 les communes de Morlaix Communauté géraient l'urbanisme au moyen de documents différents : carte communale pour les petites Communes, plan d'occupation des sols (P.O.S.) ou plan local d'urbanisme (P.L.U.) pour les plus grandes.

Morlaix communauté a pris la compétence droits des sols en 2015 et a entrepris la création d'un document unique pour l'ensemble de ses communes (P.L.U.I.H.)

c'est un document conséquent qui regroupe :

- des grands principes de développement comme la gestion économe de l'espace, au travers du P.A.D.D. (plan d'aménagement et de développement durable).
- Un plan de la commune reprenant les différents zonages
 - U : zone urbaine
 - AU : zone à urbaniser
 - A : zone agricole
 - N : zone naturelle
- Un règlement détaillé reprenant ce qui est autorisé ou interdit en matière de constructions dans chacune de ces zones.
- Un document appelé O.A.P. (orientation d'aménagement et de programmation)

Pour notre commune 5 hectares ont été classés en terrains constructibles, correspondant aux besoins estimés pour les 20 ans qui viennent.

Afin d'éviter l'ouverture à l'urbanisation de plusieurs secteurs en même temps, Morlaix communauté, en concertation avec les élus de l'ancienne mandature, a fixé des règles ; tout d'abord en classant les possibilités d'opérations en prioritaire ou secondaire, ensuite en imposant que l'opération prioritaire soit exécutée à plus de 50 % avant d'autoriser une autre opération.

Ce sont ces règles qui empêchent la municipalité actuelle de réaliser une opération de lotissement, route de Quillien, dont le projet de conception avait été voté lors du conseil Municipal du 19 août 2020.

Heureusement une modification du PLUI est possible.

Malheureusement cette procédure va prendre, environ deux ans !

RÉHABILITATION DE LA MAISON QUÉMENEUR

Dans la continuité des priorités fixées lors de notre campagne électorale nous avons le projet de réhabiliter la maison « Quémeneur » située au 17 rue de la libération et en faire un logement locatif à destination d'une famille.

Pour cette opération nous avons déjà pris contact avec un architecte et un maître d'œuvre en mesure d'établir un plan de travail pour chaque corps de métier et assurer le suivi professionnel du chantier .

Dans ce genre d'opération le temps nous est compté aussi pour alléger toutes les procédures administratives fastidieuses et toujours très longues nous avons pris la décision de garder toute la structure extérieure en bon état pour se concentrer sur l'aménagement intérieur .

Ce bâtiment est en fait constitué de 2 maisons communicantes .

Dans le bloc principal sur lequel on voit la fresque murale il y aura au rez de chaussée une grande pièce de vie sur une surface de 35 m² et à l'étage deux chambres spacieuses plus un local sanitaire équipé d'un WC et d'un lavabo fonctionnel .

La petite maison annexe se composera d'une chambre ,une salle de bain avec baignoire ou douche et aussi un WC , et enfin un sellier pouvant recevoir le chauffe-eau et des équipements type lave-linge/sèche-linge etc...

Ce bâtiment disposera également d'un petit local annexe du genre débarras .

Objectif de l'équipe municipale : mettre à disposition ce logement type T4 pour le printemps 2021 et consolider les effectifs scolaires à la rentrée de Septembre 2021.

Antoine HENRY



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE

D30-RÉHABILITATION DE LA MAISON COMMUNALE 11 BIS RUE DE LA LIBÉRATION

Projet de restauration de la maison communale pour une mise en location.

D 31-CONSTRUCTION DE TROIS LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS SUR LES NUMEROS 7, 8 ET 9 DU LOTISSEMENT AR ROCHOU

Projet de construction de deux logements de type T3 et un logement de Type T4. Ces logements seront soit construits puis loués par un organisme HLM, ou sous maîtrise d'ouvrage communale.

D32-MODIFICATION DU PLUi-H COMMUNAUTAIRE

Le projet de création d'un nouveau lotissement « route de Quillien » est gelé : le terrain concerné n'a pas été classé prioritairement dans le document OAP annexé au PLUi-H. Les élus demandent la modification du classement de ce terrain à Morlaix Communauté.

D33-DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Deux commissions sont créées : la commission bâtiments communaux (Jean-René PERON, Antoine HENRY, Mélanie BRASSEUR, Sébastien PERON, Carl PARCHEMINAL) et la commission subventions (Jean-René PERON, Christian LEGOUT, Sébastien PERON, Kévin LE GALL, Sylvain CHAMLEY)

D34-TRAVAUX AU « LOTISSEMENT AR ROCHOU » : AVENANT NUMERO 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT/VOIRIE DE 4 524 EUROS HT SUITE A L'ACTUALISATION DES COUTS (ENTREPRISE COLAS)

Il est nécessaire de mettre à jour le montant du marché de travaux avec l'entreprise colas, car il y a un surcoût lié aux nouvelles modalités d'exécutions du chantier. La plus-value engendrée est de 4 524.00 € HT.

D35-LOCATION MAISON 15 RUE DE LA LIBERATION

Mise en location d'une maison d'habitation appartenant à la commune

D36-LOCATION MAISON 5 RUE DU CALVAIRE

Mise en location d'une maison d'habitation appartenant à la commune.

D37-ABROGATION DE LA CARTE COMMUNALE – AVIS DE LA COMMUNE DU CLOITRE SAINT THEGONNEC

La commune est couverte par une carte communale. L'approbation du PLUi-H en février 2020 implique la nécessité de l'abrogation de cette carte. Les élus municipaux donnent un avis favorable à cela.

D38-MOTION DE SOUTIEN AUX MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE, AU DIRECTOIRE ET A L'ENSEMBLE DES SALARIES DE L'ENTREPRISE BRITTANY FERRIES

Les élu.e.s de la commune du Cloître Saint Thégonnec décident d'adopter la motion de soutien.

D39-COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SDEF 2019

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance du document.

D40-ADHÉSION CAUE ANNÉE 2020

La cotisation annuelle au CAUE est de 50 euros.

D41-VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LA CLASSE DE NEIGE 2021

Versement d'une subvention de 1200 euros pour les élèves de CM1 et CM2 qui partent en classe de neige en février 2021 (*uniquement si le voyage est maintenu*).

D42-VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR LA LUDOTHEQUE BUISSIONNIERE

Versement d'une subvention de 106 euros à la ludothèque buissonnière pour le dernier trimestre 2021.

D43-AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION

Les communes membres et Morlaix Communauté sont amenés à effectuer des commandes groupées de matériel de protection pour faire face à l'épidémie de COVID-19. Les membres du conseil donnent l'autorisation au Maire à signer une convention avec l'EPCI.

CANTINE SCOLAIRE

Une Cantine scolaire en régie communale qui propose 80% de produits BIO ou issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Les élus se sont investis dans le projet Alimentaire du territoire du Finistère.

La cantine en régie communale permet de maîtriser le fonctionnement et ce qui est servi dans l'assiette des enfants en privilégiant l'économie locale.

La commune achète des produits en circuit court et local, c'est le cas pour la viande, le poisson, le pain et certains légumes suivant les saisons.

L'épicerie, la crèmerie, les fruits sont achetés au commerce local nouvellement installé sur la commune, les produits sont soigneusement choisis par l'intermédiaire de la cuisinière, elle établit les menus toutes les deux semaines dont un menu végétarien par semaine. Des fruits sont servis tous les jours à la récréation du matin, au déjeuner et au goûter pour ceux qui restent à la garderie .

Le prix du repas est fixé à 3 euros. (Gratuit pour le 3^{ème} enfant).

Afin d'éviter de produire trop de déchets la cuisinière ajuste les quantités préparées aux besoins des enfants.

Une moyenne de 40 repas est servie par jour, le restaurant est organisé en deux espaces, le premier pour les petits, afin de respecter la distanciation entre les groupes d'élèves appartenant à la même classe, le déjeuner se fait sur trois tables distancées de un mètre, une table par niveau scolaire, les enfants sont encadrés par Sabrina.

Le second pour les grands, cet espace est divisé en deux, les élèves de CE sont d'un côté et les élèves de CM sont de l'autre côté, la distanciation est respectée entre chaque élève et les élèves gardent toujours la même place. Les enfants sont encadrés par Cécile et Pauline.

La municipalité est satisfaite du bon fonctionnement. Une restauration scolaire de qualité est un élément qui permet de préserver l'avenir de l'école.

Brigitte Merrer.

NOUVELLES ENSEIGNES, NOUVEAUX SERVICES, 2020

Madame Cécile HESLOUIN a démarré une activité de couture au mois de juillet 2020. Elle réalise tous travaux de couture : retouches, voilages, rideaux, vêtements etc, Elle se déplace à domicile.

O'DÉLICE DE LE CLOÎTRE

Boulangerie Pâtisserie Multi service

Chocolat- Bûche de Noël- Huitres

Nos galettes des rois

Tel : 07 82 97 50 88

Entreprise d'élagage
Maxime MESSAGER s'est installé récemment sur la commune, au lieu-dit Kerbriant, où il vient de créer son entreprise d'arboriste-élagueur. Il se déplace dans un rayon de 50 km.
Contact : 06 38 89 95 16
messenger.elagage@gmail.com

Samuel LEDUC

06 25 78 51 71
contact@menezbio.bzh



MENEZbio.BZH
LIVRAISON DE PRODUITS BIO EN CIRCUIT COURT

C Couture

Cécile Heslouin - Le Cloître St Thégonnec

Retouches
Créations
sur RDV



06.27.38.03.83

Comme nous l'annoncions dans notre précédent bulletin la commune possède désormais une boulangerie-pâtisserie et épicerie.



- Elagage
- Abattage délicat
- Taille raisonnée
- Taille de formation

MESSAGER ELAGAGE

• 06 38 89 95 16
• messenger.elagage@gmail.com

MENEZ BIO
Samuel LE DUC vient de créer son entreprise de livraison à domicile.
Il vous propose plus de 380 références de produits issus de l'agriculture biologique.
Contact : 06 25 78 51 71
www.menezbio.bzh

Rappelons ici que la commune a vu l'arrivée d'une assistante maternelle en la personne de Sandra LANGLADE 06 21 80 96 73
Souhaitons leur la bienvenue ; faisons leur confiance, n'hésitons pas à faire appel à eux ; n'oublions pas bien sûr les commerçants et artisans déjà présents sur la commune.
Nous espérons n'avoir oublié personne.
Si vous avez des informations sur vos activités merci de nous le faire savoir pour un prochain numéro

ÉCOLE CRAGOU MTS D'ARREE

Le 2 septembre 2020, 48 élèves ont fait la rentrée dans des bonnes conditions, malgré le contexte particulier de la crise sanitaire. Les enfants ont retrouvés leurs habitudes. Il est important de reprendre sereinement les activités scolaires en respectant le protocole prévu.

Une classe de mer a été organisée fin septembre pour les élèves de CE, celle-ci s'est très bien déroulée. La participation de la commune était de 1284.40 euros.

Une classe de neige est envisagée en février pour les élèves de CM, si les conditions sanitaires permettent son organisation. La participation de la commune est de 1200euros.

D'autres activités et sorties sont prévues, théâtre, écomusée des Monts D'Arrée, des jeux coopératifs ... avec une participation de la commune.

Le 2 novembre 2020, 3 nouveaux élèves ont fait la rentrée. La reprise s'est effectuée avec des règles sanitaires renforcées.

Les effectifs : au total 51 élèves. La répartition suivante : Maternelles 22 élèves / CE : 17 élèves / CM : 12 élèves.

L'équipe pédagogique se compose ainsi :

Maternelles : Morgane Vernet, enseignante à temps partiel jusqu'aux vacances d'hiver en principe, temps complété par Maelle Roger le jeudi et le vendredi.

CE : Justine Bicherel, enseignante à temps plein.

CM : Cécile Le Toullec, enseignante à temps partiel, temps complété par Béatrice Dardi le vendredi
Cécile Le Toullec assure la Direction par intérim.

Christine Le Neindre (AVS), Magali Férélec (ATSEM), Cécile Jégaden (cuisinière), Pauline Janson et Sabrina Scraigne qui effectue le remplacement de Magali.

La mairie a mis en place une organisation afin d'assurer le protocole sanitaire.

Pour la rentrée 2021-2022, les prévisions des effectifs seront à la hausse, 11 nouveaux élèves intégreront l'école et 4 élèves partiront pour le collège. Total de l'effectif pour la rentrée de septembre 2021 , 58 élèves.

Le souhait de l'équipe municipale est de garder l'école bien sûr, mais aussi de conserver les 3 classes.

Nous remercions les personnes bénévoles pour avoir construit les abris bus pour les enfants et la commune participe toujours à l'achat du bois pour leur réalisation.

Brigitte Merrer.

ADMR Région de Morlaix

Siège administratif et Antenne de Pleyber Christ

Ti Kreiz, 12 place de l'église, 29410 PLEYBER CHRIST

Tél : 02 98 78 50 05

Mail : contact.regiondemorlaix@29.admr.org

Site : www.regiondemorlaix.admr.org

Création et ouverture d'une page face book : « ADMR région de Morlaix. »

Le secrétariat téléphonique de notre secteur est ouvert de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 , du lundi au vendredi.

L'accueil physique à l'antenne de Pleyber Christ est possible tous les matins et l'après- midi sur rendez-vous. L'antenne est ouverte le mercredi toute la journée de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En cas d'urgence, nous pouvons contacter l'antenne en dehors des horaires du secrétariat, un répondeur téléphonique, régulièrement consulté, nous permet de laisser un message. **Le weekend** une astreinte téléphonique assurée par un(e) coordinateur(ice) d'antenne est organisée de 7h30 à 20h00 afin de répondre aux demandes urgentes et uniquement celles-ci.

La coordinatrice d'antenne de notre secteur est **Mme Fiona Le Scour**. Elle est notre interlocutrice, elle fait le lien avec les équipes sur le terrain.

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : Le SAAD.

Le SAAD assure les missions d'un service à domicile en vue de :

- Favoriser le maintien ou le retour à domicile, en préservant ou améliorant l'autonomie de la personne.
- Concourir au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage.
- Éviter une hospitalisation
- Réaliser des prestations d'aide et d'accompagnement à la personne pour les actes essentiels de la vie courante.
- Garantir l'intégration et la coordination des prestations mises en place au domicile de la personne accompagnée.
- Apporter un confort moral aux personnes accompagnées ainsi qu'à leurs proches soutiens.

Les publics bénéficiaires du service, sont principalement, les personnes de 60 ans et + ; les personnes en situation d'handicap ; plus généralement la population de la commune qui peut avoir besoin d'un soutien à domicile.

Brigitte Merrer.

INFOS +

LOTISSEMENT AR ROCHOU.

Commencés fin de l'année 2013, les aménagements de ce lotissement ont été terminés au cours de ces deux derniers mois ou presque car il reste à implanter les mats pour fixer les lampes de l'éclairage public. (en début d'année prochaine.)

La voirie définitive, les bordures et les trottoirs sont faits. Les résidents de ce quartier qui ont été patients méritaient bien de vivre dans un cadre plus agréable.

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces travaux étaient déjà provisionnés depuis 2013 et n'attendaient que d'être utilisés. Ceci ne constitue donc pas une dépense nouvelle, mise à part une réactualisation des prix, ce qui représente une dépense supplémentaire.

NB. Sur le lot n° 3 un permis de construire à été déposé le 18 novembre dernier.

Notons que l'exécution de ces travaux n'a eu aucune incidence sur l'état général de la route de KERGOLLOT qui a vu son revêtement tranché l'année dernière pour le passage de canalisations destinées à l'alimentation du chantier de la station d'épuration qui est en cours de réalisation, 20 mètres plus bas. C'est MORLAIX COMMUNAUTE qui est maître d'ouvrage pour cette station aussi c'est elle qui aura en charge de remettre en état cette voie à l'issue des travaux.

TRAVAUX ROUTIERS.

Le programme routier de l'année 2019 a partiellement été fait l'an dernier.

Cependant, il restait un reste à réaliser. Ce programme a été terminé il y a un mois environ.

Deux types de techniques routières ont été mises en œuvre : quelques routes ont reçu un revêtement en enrobé, d'autres ont fait l'objet d'un gravillonnage en bicouche et ceci en fonction de leur degré d'usure.

FONCTIONNEMENT DU MUSEE.

C'est un équipement communal qu'en 2014, la municipalité d'alors a été des plus favorable à en confier la gestion à l'association qui le faisait jusqu'alors.

Les membres de cette association sont bien entendu des bénévoles qui participent activement à la vie du musée, à son fonctionnement et à sa gestion.

Ils assurent des permanences, un dimanche sur deux durant l'automne et le printemps, parfois aussi le samedi pour l'accueil de groupes.

Par ailleurs, un certain nombre de tâches sont assurées par eux : la préparation matérielle du salon du livre, la mise en place d'expositions, quelques travaux de bricolage, la recherche d'objets destinés à étoffer les collections, la comptabilité de la structure...

C'est un atout pour notre commune.

LA CROIX DES ROGATIONS (1)



Un des monuments historiques du Cloître a été sauvé en 2016, grâce à René Scrignac, lors employé municipal, qui le voyant menacé de disparition, ses pierres gisant au sol, le restaura (avec Jean-Paul Adrast pour la partie bois)¹ avec déplacement, pour des raisons de limites. Il s'agit de la grande croix de bois, sur dé de pierre, qui se trouve sur le chemin vicinal joignant la CD. 111 à Plourin à la CD. 769 à *Pen March'gwen* (lieu devenu le Cheval blanc) et en venant du bourg vers le Kermeur sur le côté gauche de l'embranchement menant à l'est, vers Kerbriant. Elle se trouvait précédemment le même côté gauche mais entre la route du Cloître et le chemin de Quillien. J'en eus connaissance en 1984, et comme elle avait échappé à l'inventaire de l'abbé Castel, je fis un relevé des pierres qui étaient encore en place, le fût et la croix avait alors disparu. Une photo datant des années 60, parue dans le n°44 du bulletin municipal en 2007, la montre avec un fût de bois mais cassée au sommet. Le maire d'alors, Jean René Péron, l'évoquait déjà ainsi, s'étant préoccupé des problèmes patrimoniaux dès son premier mandat, ce qui amènera entre autres à la restauration de la chapelle Saint-Barnabé. L'ensemble datant au moins du XVIIe siècle, ce fût de bois ne correspondait pas à la grande qualité du travail des pierres, qui le supportait, avec sa table d'offrandes débordante. Il remplaçait assurément un fût de pierre qu'une tige de fer scellé au plomb aidait à l'encastrement. Son positionnement, est à environ 1,650 km de l'église et à l'origine à environ 1,400 km. En 1929, elle était alors en état relativement bon état puisque qu'on y processionnait et une délibération municipale à son sujet et son emplacement eut lieu mais ne fut pas suivie de mesures notariées. Distances et orientations dans l'ancien temps, correspondaient à des croyances, des règlements et des pratiques. L'implantation se faisait souvent à la croisée des chemins en plus de poteaux indicateurs, mais pouvant aussi célébrer un évènement particulier, une bataille, un miracle ou faire partie d'un système cérémoniel. Elles étaient orientées face à l'ouest, parce que selon la tradition, le Christ est mort face au soleil couchant. Ceci correspond aussi à la promesse de l'aurore, résurrection, et renouveau. Elles pouvaient aussi indiquer les limites d'un territoire religieux et donner l'accès à un droit d'asile. Nous sommes ici en terres des Cisterciens du Rellec où l'on accueillait pour défricher tous les bras se présentant. Le serf fugitif était accepté en le faisant bénéficier du système quévaisier (nous y reviendrons). Elles pouvaient aussi marquer la limite des paroisses ou matérialiser un reposoir lors d'une troménie. Certains voient aussi dans leurs implantations des points de rupture de courants telluriques ou des passages de cours d'eau souterrains. C'est affaire de radiesthésistes. C'est pourquoi même si des raisons impératives font qu'un monument doit être déplacé, il faut toujours garder trace de son emplacement primitif et orientation originale pour les futurs chercheurs. Notre croix est dite aujourd'hui Croix des voleurs, *Kroas al laeron*, surnom lié au fait qu'en des endroits écartés, on attaquait parfois les paysans retour de marché. Ce surnom se trouve en de multiples endroits en Bretagne, et est plus affaire de réputation que de faits réels. Le vrai nom de cette croix est *Kroas Rogassionou*, croix des Rogations, ce qui l'inscrit fortement dans le système religieux qui régulaient la société.

C.-Y Roussel

A suivre dans le prochain bulletin

¹ Avec l'excellente idée d'un petit chapeau de métal qui protège le bois des intempéries.